

## **FACIL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre**

Assemblée générale annuelle

28 mai 2016

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de FACIL, tenue le samedi 28 mai 2016 à 13 heures, au Laboratoire du GRIDD à l'École de technologie supérieure (ÉTS) situé au 1100 rue Notre-Dame Ouest, local A-1544, Montréal.

La réunion a été convoquée par courriel dans les délais prescrits par les règlements.

PRÉSENTS :

### **Membres du conseil d'administration**

Mathieu Gauthier-Pilote, Président (12:30)

Éric Beaurivage, Secrétaire (12:45)

Claude Coulombe (13:15)

François Pelletier (12:50)

### **Membres**

Christian Aubry (13:24)

Fabian Rodriguez (13:10)

Frédéric Côté (12:50)

Geneviève Bastien (13:10)

Gilles Thouin (13:00)

Guy Bernard (12:50)

Josée Plamondon (13:24)

Pierre Villemure (12:45)

Romain Dessort (13:24)

### **Non-membres**

Jean-François Tam-Fortin (12:30)

ABSENTS :

### **Membres du conseil d'administration**

Robin Millette, Vice-président

Charles Robert, Trésorier

Louis Cayer

## **00 Ouverture de l'assemblée : vérification du quorum et mot de bienvenue**

Mathieu Gauthier-Pilote constate le quorum et déclare ouverte l'assemblée à 13:24. Il souhaite la bienvenue aux membres.

### **01 Nomination d'un président d'assemblée**

RÉSOLUTION concernant la nomination d'un président d'assemblée.

SUR PROPOSITION DE MATHIEU GAUTHIER-PILOTE  
ET APPUYÉE PAR ÉRIC BEURIVAGE  
IL EST RÉSOLU

que l'on nomme Gilles Thouin président de l'assemblée.

### **02 Nomination d'un secrétaire d'assemblée**

RÉSOLUTION concernant la nomination d'un secrétaire d'assemblée.

SUR PROPOSITION DE MATHIEU GAUTHIER-PILOTE  
ET APPUYÉE PAR CLAUDE COULOMBE  
IL EST RÉSOLU

que l'on nomme Éric Beurivage secrétaire de l'assemblée.

### **03 Adoption de l'ordre du jour**

RÉSOLUTION concernant l'adoption de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE MATHIEU GAUTHIER-PILOTE  
ET APPUYÉE PAR FRANÇOIS PELLETIER  
IL EST RÉSOLU

que l'on adopte l'ordre du jour sans modification.

### **04 Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 30 mai 2015**

RÉSOLUTION concernant l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 30 mai 2015.

SUR PROPOSITION DE FABIAN RODRIGUEZ  
ET APPUYÉE PAR FRANÇOIS PELLETIER  
IL EST RÉSOLU

que le procès-verbal de l'assemble générale annuelle du 30 mai 2015 soit adopté tel que lu et rédigé.

## **05 Présentation du rapport annuel 2015-2016 de FACIL**

Fabian Rodriguez souligne le fait que [le rapport](#) se trouve déjà dans le wiki de FACIL, tout est disponible. Les membres peuvent se documenter lorsqu'ils en ont le temps malgré le problème au niveau des finances. Il suggère que l'association songe peut-être à payer quelqu'un pour préparer les états financiers l'an prochain. Acclamations par tout le monde.

Gilles Thouin trouve que le site Web s'est amélioré et devient plus dynamique. Il aimerait travailler sur l'utilisation du site Web car selon lui l'association porte plus d'importance au wiki mais il n'est pas simple de l'utiliser. Selon lui il devrait y avoir de la formation, de même que pour l'utilisation de la clé FACIL. Les membres pourraient avoir un prix préférentiel pour des cours du genre. Dans la communauté du libre, on ne monétise pas assez.

Mathieu Gauthier-Pilote dit que ce sont de bons points et mentionne qu'il donne des formations à la BanQ: Les mardis, c'est wiki à l'aide de MediaWiki qui est utilisé chez Wikipédia et que FACIL utilise lui aussi.

Christian Aubry est d'accord au sujet de la monétisation mais ce n'est pas ça le point. Il faudrait pouvoir montrer aux autres ce que l'on sait et repartager ce que l'on vient d'apprendre sur le wiki de FACIL.

Josée Plamondon propose de poursuivre la discussion dans le point varia.

RÉSOLUTION concernant la présentation du rapport annuel 2015-2016 de FACIL.

SUR PROPOSITION DE FABIAN RODRIGUEZ  
ET APPUYÉE PAR CLAUDE COULOMBE  
IL EST RÉSOLU

d'accepter avec félicitations la présentation du rapport annuel 2015-2016.

## **06 Présentation des états financiers annuels pour l'année terminée le 31 mars 2016**

RÉSOLUTION concernant la présentation des états financiers pour la période 2015-2016.

IL EST RÉSOLU

de faire parvenir aux membres les documents par courriel au cours du mois de juin.

### **07 Adoption du plan d'action 2016-2017-2018 de FACIL**

Mathieu Gauthier-Pilote lit les objectifs. Tout le monde a été invité au mois de mai à donner leurs commentaires mais malheureusement il n'y en a eu aucun sur le wiki.

Christian Aubry demande si la campagne de financement est toujours en cours et Mathieu Gauthier-Pilote lui répond que oui.

Il demande aussi si des commandites dans le "cloud" ce serait possible [pour les Services FACILes]. Mathieu Gauthier-Pilote pensait passer par appel à des commanditaires pour les serveurs, les machines virtuelles et la bande passante.

Gilles Thouin demande ce qu'il y a dans Framasoft et Christian Aubry intervient pour dire qu'il s'agit d'outils de collaboration.

Il revient en demandant qu'est-ce qu'il y a dans leur modèle qui ne fonctionne pas pour FACIL? Mathieu Gauthier-Pilote explique qu'on ne peut produire des papiers pour l'impôt comme eux car FACIL est un OSBL et non un organisme de bienfaisance.

François Pelletier ajoute que si on devenait un organisme de bienfaisance, il y a d'autres choses qu'on ne pourrait plus faire.

Mathieu Gauthier-Pilote revient en disant que ça va nous prendre un autre modèle, la phase #2 des services FACIL sera peut-être de créer une deuxième organisme de bienfaisance pour le faire.

**SUR PROPOSITION DE MATHIEU GAUTHIER-PILOTE  
ET APPUYÉE PAR PIERRE VILLEMURE  
IL EST RÉSOLU**

d'adopter le plan d'action 2016-2017-2018 de FACIL.

\*

Fabian Rodriguez voudrait apporter un point. À court terme il faudrait connaître les chiffres, avoir quelque chose qui nous donnerait les objectifs à atteindre.

On revient avec lui sur le plan d'action 2013-2015 de FACIL.

Objectif 1: Il n'y a pas eu de permanence mais FACIL a eu un stagiaire.

Objectif 2: Participation à trois consultations publiques.

Objectif 3: Fabian Rodriguez manifeste une fois de plus son intérêt pour les groupes de membres régionaux car il n'a pas eu de retour jusqu'à maintenant.

Objectif 4: François Pelletier dit qu'on commence à être cités

Objectif 5 & 6: Ça y est, nous y sommes.

Objectif 7: C'est nouveau et pas encore finalisé.

Objectif 8: La participation à distance aux AGA et AGE n'a pas eu lieu encore.

Notre aile québécoise c'est là où c'est le plus actif pour l'objectif #3 et c'est lié à la SQIL.

Fabian Rodriguez propose qu'on ajoute l'objectif #3 tel quel, qu'on le reconduise pour le nouveau plan d'action et il se propose par la même occasion comme ressource bénévole. Il faut que les gens voient l'importance de notre cause de sorte qu'ils s'impliquent eux aussi.

Claude Coulombe ajoute qu'il y a une offensive à faire sur les associations étudiantes ainsi que les campus.

Josée Plamondon dit que c'est exactement ça que Fabian Rodriguez propose. On coupe partout mais il s'agirait de le faire intelligemment. Quand on discute avec les groupes de parents de dépenses comme pour les tableaux blancs dans les écoles, il y a des gens qui comprennent.

**SUR PROPOSITION DE FABIAN RODRIGUEZ  
ET APPUYÉE PAR ROMAIN DESSORT  
IL EST RÉSOLU**

de reconduire l'objectif #3 de l'ancien plan d'action en objectif #6 du nouveau plan d'action.

\*

Une discussion a lieu sur les moyens à prendre pour atteindre le nouvel objectif inséré au plan d'action.

## **08 Ratification du Règlement de régie interne du CA de FACIL**

Fabian Rodriguez demande quel est le contexte et on lui explique que c'est une extension des règlements généraux puisque ceux-ci doivent être précisés.

Mathieu Gauthier-Pilote passe en lecture le Règlement de régie interne du conseil d'administration. Il s'agit de quelque chose de perfectible, les membres peuvent l'amender et ajouter ce qu'ils veulent.

Fabian Rodriguez trouve qu'avec ce document c'est plus facile d'agir pour les membres.

**SUR PROPOSITION DE MATHIEU GAUTHIER-PILOTE  
ET APPUYÉE PAR FABIAN RODRIGUEZ**

IL EST RÉSOLU

de ratifier le Règlement de régie interne du CA de FACIL.

## **09 Élections**

### **09.01 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection**

RÉSOLUTION concernant la nomination d'un président d'élection.

SUR PROPOSITION DE MATHIEU GAUTHIER-PILOTE  
ET APPUYÉE PAR FABIAN RODRIGUEZ  
IL EST RÉSOLU

que l'on nomme Jean-François Tam-Fortin président d'élection.

RÉSOLUTION concernant la nomination d'un secrétaire d'élection.

SUR PROPOSITION DE GILLES THOUIN  
ET APPUYÉE PAR CHRISTIAN AUBRY  
IL EST RÉSOLU

que l'on nomme Éric Beaurivage secrétaire d'élection.

### **09.02 Présentation des postes à combler et mise en candidature**

Cinq personnes ont proposé leur candidature et se sont présentées dans le Wiki de FACIL : Éric Beaurivage, François Pelletier, Mathieu Gauthier-Pilote, Romain Dessort, Geneviève Bastien. Deux des sept sièges du conseil peuvent encore être comblés.

Gilles Thouin se propose ayant du temps libre et les problèmes dans les écoles soulevés par Fabian Rodriguez ainsi que la monétisation le motivent à se présenter.

Romain Dessort et Geneviève Bastien se présentent et nous parlent de leur implication dans le libre.

Claude Coulombe se présente comme 7<sup>e</sup> candidat puisqu'il reste un siège à combler. Il se dit comme quelqu'un qui est venu vers le logiciel libre ainsi que vers Java à cause de Microsoft. L'horizon était bouché et nous avons été sauvés grâce à Linux.

### **09.03 Votation**

Tous les candidats sont élus par acclamation.

Christian Aubry remercie tous ceux qui se sont proposés, c'est très généreux de leur temps et Jean-François Tam-Fortin appuie la motion.

### **10 Période de questions, d'informations et d'échanges**

Gilles Thouin demande à quelle heure est la réunion du mardi et Mathieu Gauthier-Pilote lui répond qu'il lui fera parvenir l'information.

Fabian Rodriguez offre un service de migration à GNU/Linux et a fait une présentation à ce sujet au Linux-Meetup.

### **11 Varia**

L'idée est lancée à tous de continuer ça chez Brasseurs de Montréal qui est tout près de l'ÉTS.

### **12 Levée de l'assemblée**

Mathieu Gauthier-Pilote propose la levée de l'assemblée à 15:20. Une courte réunion entre les membres du CA a lieu pour déterminer qui assumera les différents rôles.